

CNCPH - Installation de la mandature 2016-2019

Discours de présentation du Président de la FGPEP, nommé Vice-Président du Conseil National.



Madame la Ministre, Madame la Présidente, Monsieur le Secrétaire Général, mesdames et messieurs,

Je voudrais naturellement débiter mon propos en vous remerciant, très chaleureusement Madame la Ministre, Madame la Présidente, pour l'honneur et pour la confiance que vous me faites, à titre personnel, mais surtout, à travers moi, à la fédération générale des PEP toute entière, à ses militants, à ses personnels, à ses élus, par cette nomination sur un des postes de Vice-Président du Conseil, à laquelle nous sommes particulièrement sensibles.

Notre fédération vient de fêter son centenaire. Vous en connaissez les valeurs et les ambitions qui ne se sont jamais démenties depuis un siècle. Ce sont les valeurs de justice, de culture, et de République, au service également des droits de tous les citoyens : laïcité, solidarité, émancipation. Faut-il rappeler ici que les PEP, originellement Pupilles de l'école publique, sont nées dans le contexte de la grande guerre, pour venir en aide aux orphelins victimes de la guerre. Tous les enfants sont également enfants de la Nation, et la Nation est donc plus particulièrement responsable de ceux qui d'entre ses enfants sont les plus défavorisés pour s'y réaliser pleinement. Telle fut, telle demeure, l'ambition des PEP que de contribuer à ce devoir national.

Ces valeurs se déclinent aujourd'hui en de nombreuses actions au sein de deux grands domaines qui s'étaient l'un l'autre de leurs richesses respectives. Le domaine « Education et loisirs », le plus ancien de nos secteurs d'activité. Et puis, un second domaine, qui s'est considérablement développé au fil des ans, notre domaine social et médico-social, au sein duquel les PEP accompagnent chaque année près de 100000 personnes en situation de handicap, pour des publics allant de la toute petite enfance à la fin de vie.

De façon transverse à cette diversité sectorielle, nos valeurs s'incarnent résolument pour nous aujourd'hui dans la notion de société inclusive, c'est-à-dire d'une société dans laquelle chaque citoyen doit se voir reconnu toute sa place, aussi petite que puisse être son autonomie.

J'en dégagerai, à titre d'illustrations, deux conséquences dans la conduite de nos actions.

La première, c'est que c'est au nom de cette ambition globale d'une société inclusive à construire que notre réseau s'est résolument engagé pour que le concept d'école inclusive figure, lui aussi, avec force, dans la Loi de refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013. Et nous nous sommes donc réjouis qu'il en ait été ainsi, tant le travail mérite encore, pour l'École aussi, d'être fortement poursuivi en la matière. Ainsi croyons-nous profondément à cette notion si essentielle aujourd'hui, et si résolument éloignée de l'ancienne et si préjudiciable notion de filière, à la notion de parcours par laquelle les logiques de structures doivent apprendre à se mettre toujours davantage au service des problématiques des personnes.

La seconde illustration est méthodologique : Former une société plus juste, plus respectueuse, plus attentive à chacun, plus inclusive, ne peut pas se concevoir dans la segmentation

d'identités cloisonnées. Toute segmentation des accompagnants porte toujours en elle le risque d'occultation de la personne accompagnée, en sa singularité irréductible.

C'est pourquoi, la Fédération générale des PEP se félicite des nombreux rapprochements et des fructueux partenariats qu'elle a engagés dans le cadre de son actuel projet fédéral, qu'il s'agisse de partenaires institutionnels, d'associations gestionnaires ou d'associations représentantes des familles dont la parole est si essentielle à prendre en compte. Tel a d'ailleurs été l'esprit de notre dernière manifestation nationale, dont le nom, Rencontres PEP, portait déjà en lui-même, l'esquisse d'un programme nécessaire.

En guise de conclusion, c'est précisément ce que je viens de dire qui explique que nous soyons aujourd'hui si heureux de nous retrouver au sein du CNCPH. La confiance que vous nous faites, madame la Ministre, Madame la Présidente, nous honore. Nous mesurons l'ampleur de la tâche accomplie depuis 10 ans, mais aussi celle qui reste à conduire. Nous savons combien le CNCPH est une instance majeure et décisive pour faire avancer la société inclusive. Notre engagement y sera plein et partagé. Je vous remercie de votre attention.

Jean-Pierre Villain